

Le plein emploi est-il possible ?

1 Qu'est ce que le plein emploi ?

2 A quelles conditions pourrait-on y parvenir ?

1 Qu'est ce que le plein emploi ?

Définition de l'Insee : « situation d'une économie dans laquelle l'obtention d'un emploi rémunéré ne pose pas de difficultés particulières »

Pour mesurer de façon plus précise on utilise 2 critères principaux :

- le critère du chômage

- le critère de l'emploi

a) Le critère du chômage

Selon l'ancien gouvernement le plein emploi serait atteint si le taux de chômage en France était de 5% de la population active.

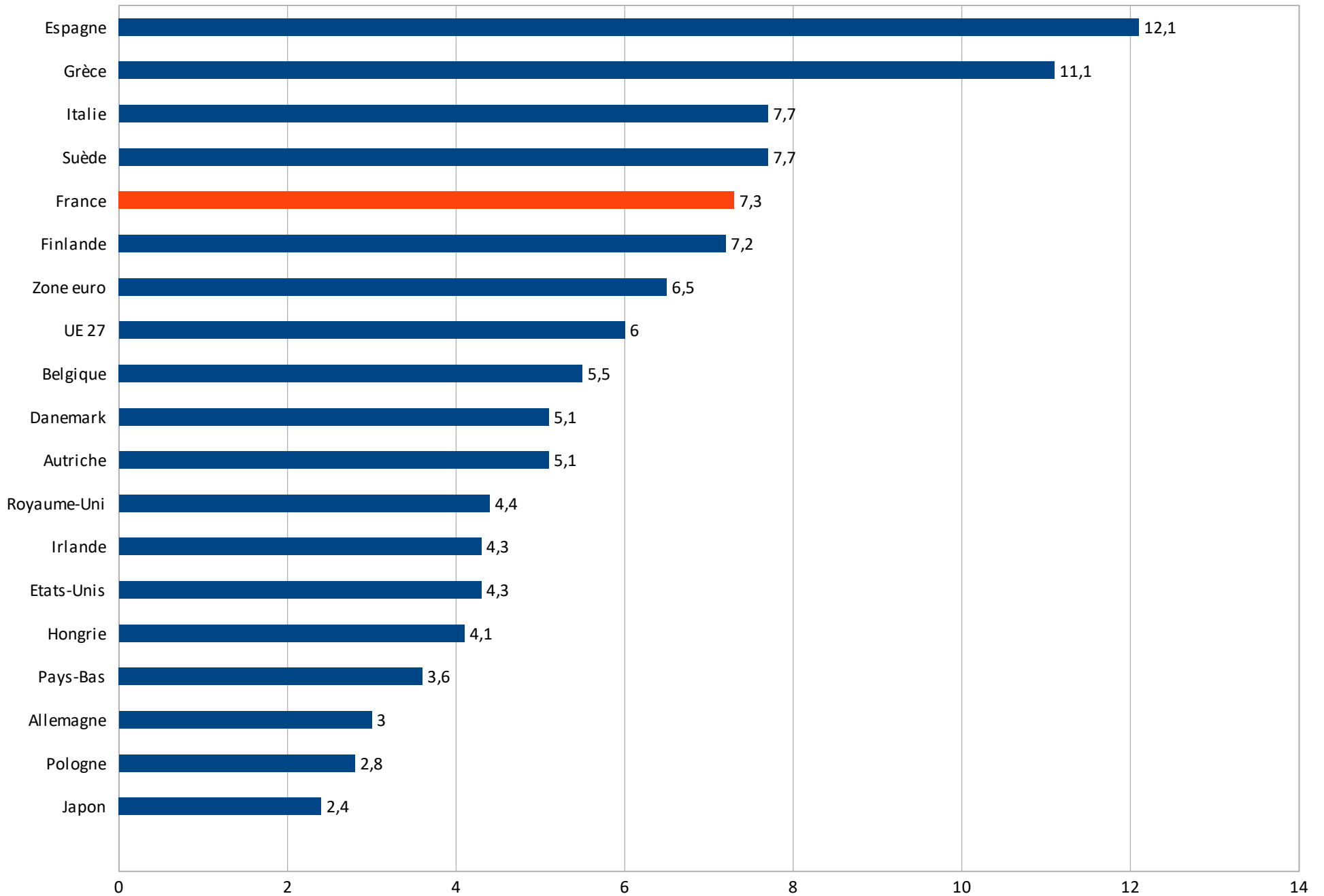
Cela correspondrait à un nombre de chômeurs de 1 512 645.

Dans la mesure où il y aurait en 2024 selon l'Insee 2 263 000 chômeurs, le plein emploi serait atteint si nous parvenions à réduire le nombre de chômeurs de 750 355. Un objectif qui semble atteignable d'ici 2027.

Mais ce critère pose au moins 2 questions :

*D'abord pourquoi 5% alors qu'un grand nombre de pays ont déjà un taux de chômage inférieur à 5% ?

Taux de chômage au sens du BIT dans quelques pays au mois d'août 2024



On fera d'ailleurs remarquer que dans les années d'avant crise le plein emploi était considéré comme atteint avec un taux de 3%. C'est d'ailleurs le but recherché par la plupart des pays d'Europe.

Si on se donnait cet objectif il faudrait alors diminuer le chômage de 1 355 413 soit pratiquement le double de l'objectif officiel.

**** Mais surtout se pose la question de la comptabilisation du chômage.**

En France 2 organismes s'en occupent : l'Insee et France Travail

Le taux de chômage officiel est donné par l'Insee tous les 3 mois à la suite d'une enquête emploi qui porte sur 75 000 personnes et selon les critères du Bureau International du Travail (BIT).

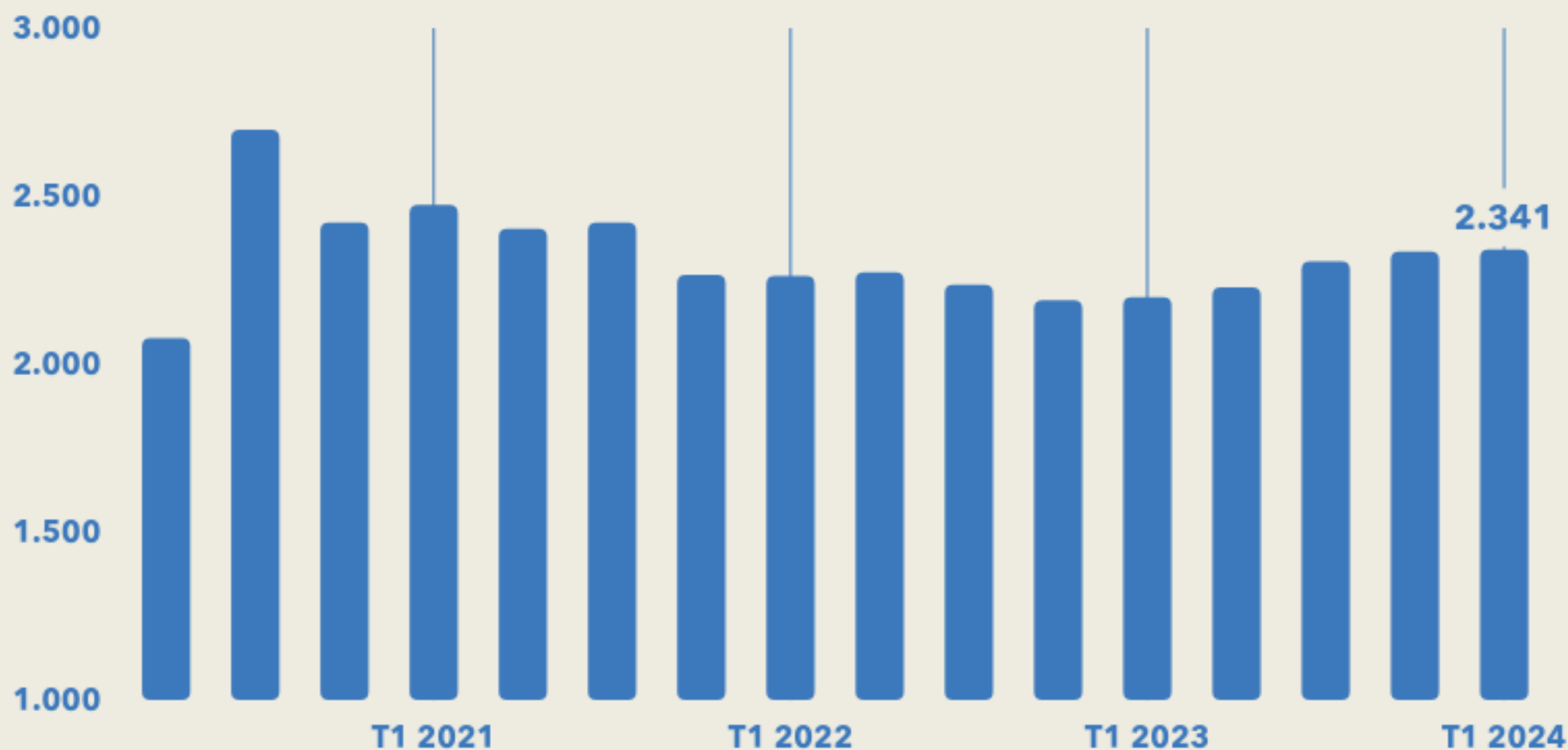
Un chômeur est une personne qui n'a pas travaillé du tout dans le mois qui précède, qui est disponible immédiatement pour occuper un emploi et qui recherche activement un emploi.

Selon ce critère il y aurait donc en août 2024 2 263 000 chômeurs soit 7,3% de la population active.

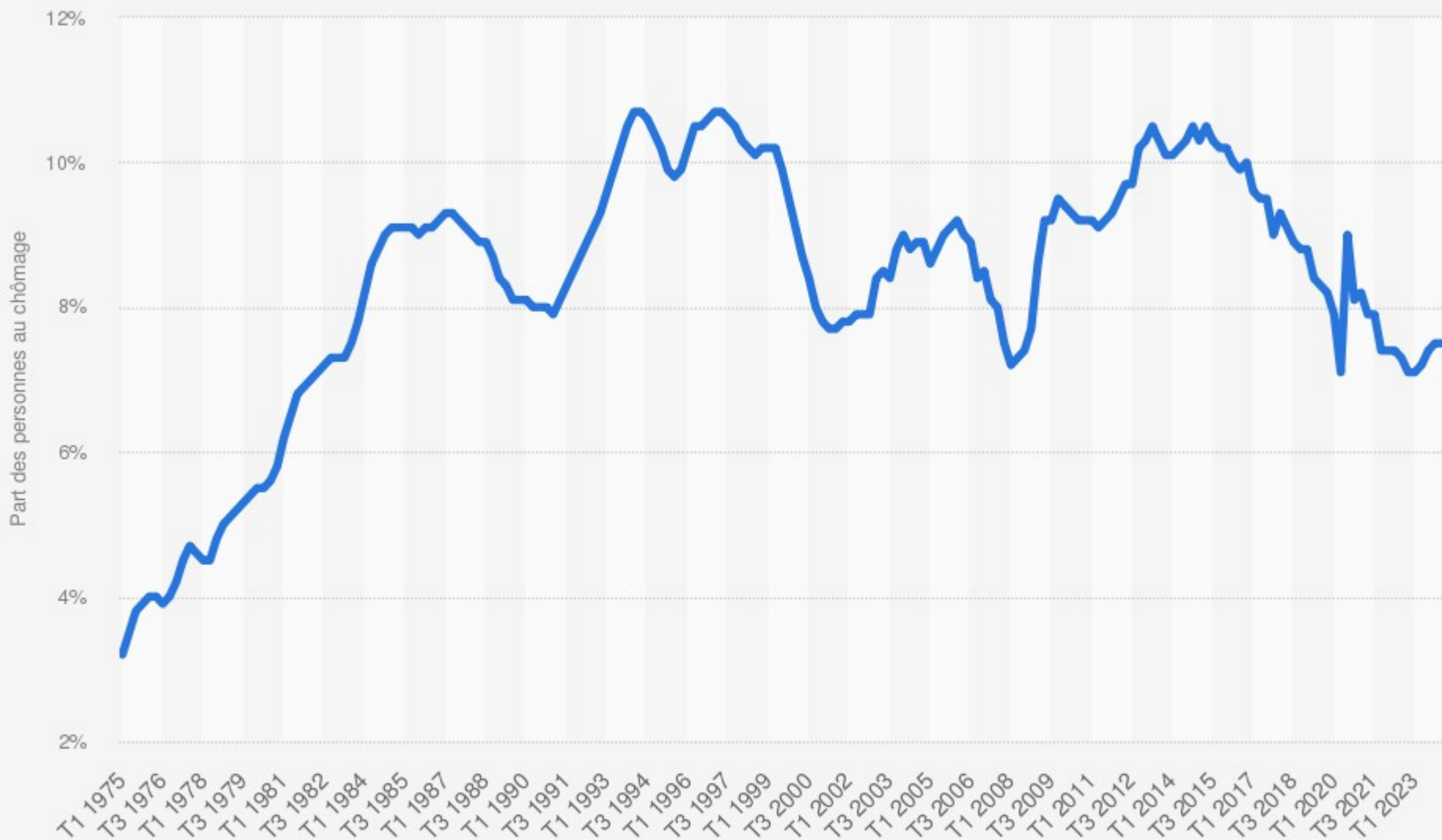
Ce taux a bien diminué puisqu'en 2017 il était de 9,4%

Nombre de chômeurs au 1er trimestre 2024 : +6.000 sur un trimestre et +141.000 sur un an

Chômeurs en milliers au sens du BIT (France hors Mayotte, données corrigées des variations saisonnières)



Taux de chômage en France du premier trimestre 1975 au premier trimestre 2024



Source

Insee
© Statista 2024

Informations complémentaires:

France; Insee; T1 1975 - T1 2024*; 15-74 ans; France hors Mayotte

Le problème est que ce nombre de chômeurs ne correspond pas du tout aux chiffres de France Travail.

Les inscrits à France Travail sont répartis en 6 catégories. La définition de la catégorie A est identique à celle du BIT (et donc de l'Insee) : ne pas avoir travaillé du tout, être disponible et rechercher un emploi.

C'est cette catégorie qui nous donne le nombre de chômeurs selon France Travail : au 3^o trimestre 2024 il y avait 3 016 400 personnes dans cette catégorie, soit 753 400 chômeurs de plus que le chiffre de l'Insee.

Et le taux de chômage serait de 9,73% (au lieu de 7,3%).

Si nous utilisons les chiffres de France Travail, pour parvenir à un plein emploi avec un taux de chômage de 5% il faudrait diminuer le nombre de chômeurs de 1 503 755, et pour un taux de chômage de 3% de 2 108 813 !

L'ampleur de la tâche pour parvenir au plein emploi n'est donc pas du tout la même.

Petite remarque : le nombre de chômeurs n'est pas non plus de 6 millions comme voudrait le faire croire le Rassemblement national : ce chiffre correspond en gros au nombre total d'inscrits à France Travail, donc le total des 6 catégories.

TABLEAU 1 | Demandeurs d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	2 ^e trimestre 2023	1 ^{er} trimestre 2024	2 ^e trimestre 2024	un trimestre *	un an
France métropolitaine					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	2 799,2	2 819,8	2 808,7	-0,4	0,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	783,0	819,6	818,6	-0,1	4,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	1 489,8	1 484,8	1 485,3	0,0	-0,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 072,0	5 124,3	5 112,7	-0,2	0,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	350,1	341,4	336,4	-1,5	-3,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	367,7	386,5	384,4	-0,5	4,5
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	5 789,7	5 852,2	5 833,5	-0,3	0,8
France (hors Mayotte)					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 010,7	3 027,7	3 016,4	-0,4	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 347,9	5 400,5	5 389,0	-0,2	0,8
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 099,4	6 162,3	6 142,7	-0,3	0,7

* variation par rapport au trimestre précédent, en % ; ** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT.

On peut se demander d'où vient l'écart (d'ailleurs croissant) entre les chiffres de l'Insee et ceux de France Travail, alors que la définition est la même dans les 2 cas.

Une partie de la réponse tient dans la méthode de comptabilisation : l'Insee procède par enquête auprès de 75 000 personnes alors que France Travail comptabilise les personnes effectivement inscrites.

On peut alors se demander si une enquête auprès d'un échantillon de personnes est plus fiable qu'un nombre réel d'inscrits.

Selon l'Insee il y a une autre explication : une partie des inscrits de la catégorie A ne chercherait pas vraiment un emploi : c'est le thème bien connu des « faux chômeurs ».

Il y en a sans aucun doute. Mais quel serait l'intérêt d'être inscrit et de ne pas chercher d'emploi alors même qu'il n'y a que 2 904 000 demandeurs d'emploi (catégorie A + B + C = 5 389 000) qui perçoivent une indemnité soit 54% seulement.

Et on peut rappeler qu'être inscrit à France Travail suppose des contraintes et en sens inverse il y a aussi des personnes sans emploi qui recherchent effectivement un emploi qui ne sont pas inscrites à France Travail.

L'Insee est consciente du problème et pour y « remédier » a créé une catégorie un peu étonnante : le halo autour du chômage.

Il s'agirait de personnes qui, selon l'Insee, sont presque au chômage sans y être vraiment !

1 951 000 personnes seraient dans ce cas dont 1 437 000 pour cause de non recherche effective supposée d'un emploi soit 73,6% du halo.

La dernière sous-catégorie du halo concerne les personnes sans emploi, souhaitant travailler, ne faisant pas de recherche (?) et n'étant pas disponibles pour travailler (??).

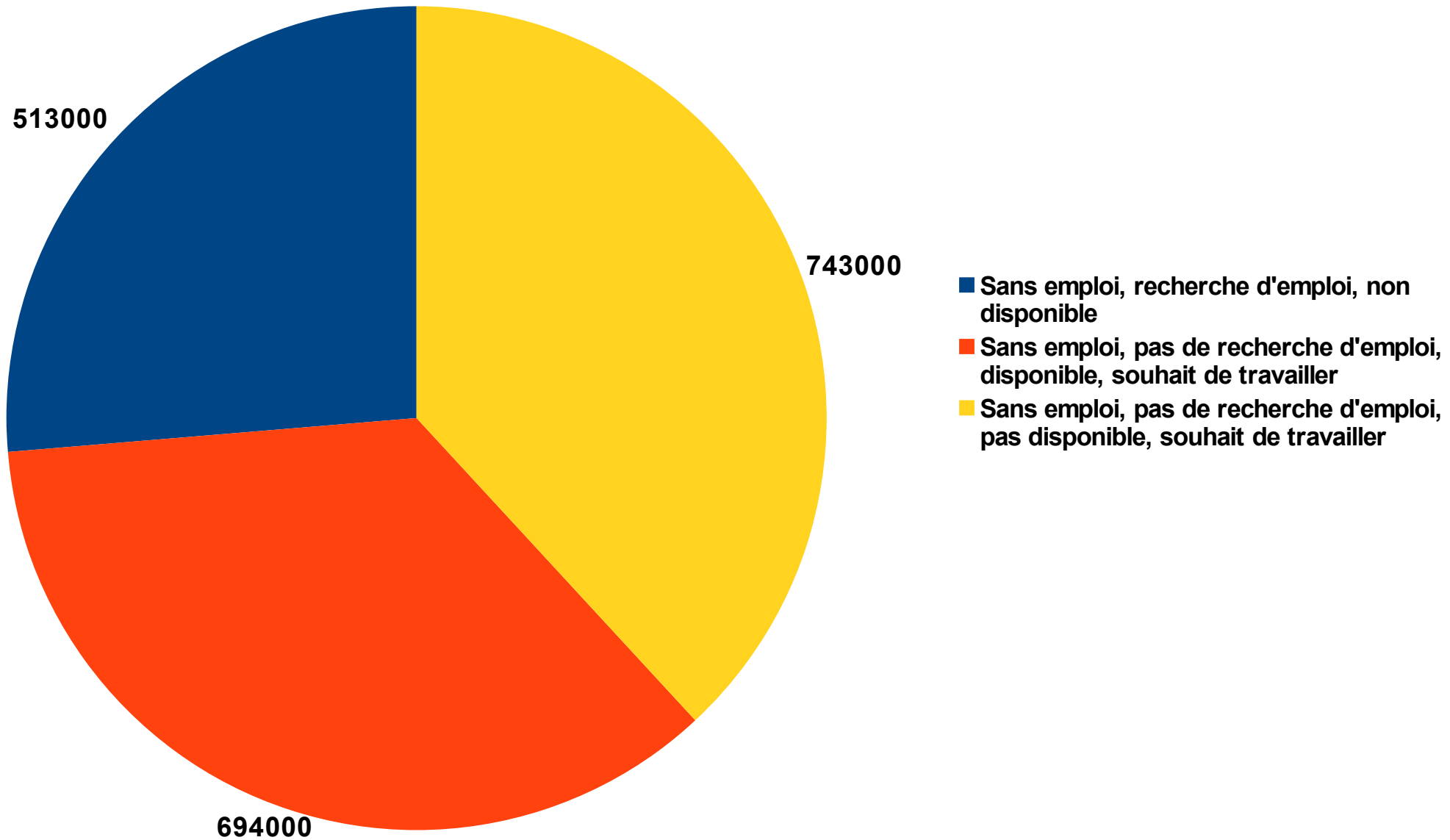
743 000 personnes seraient dans ce cas, ce qui correspond exactement à l'écart entre les chômeurs Insee et les chômeurs France Travail.

Ces querelles de chiffres ne sont pas anodines : elles montrent les ampleurs différentes du problème pour parvenir au plein emploi.

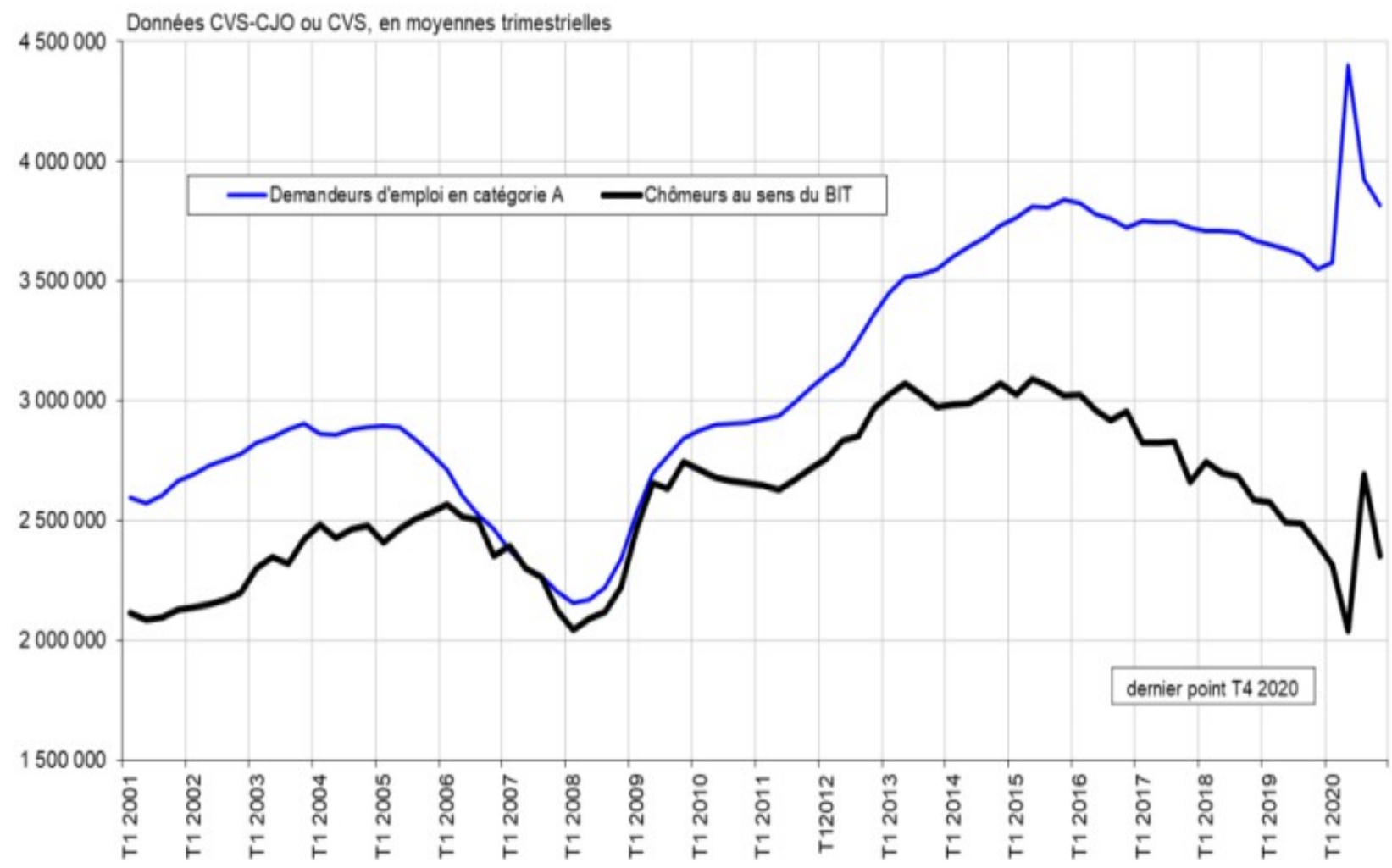
Elles montrent également des conceptions différentes de ce qu'est un emploi, une recherche d'emploi...Et n'importe quel gouvernement depuis toujours joue sur ces conceptions pour afficher un objectif réalisable.

Nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage par composantes en 2023

Total : 1 951 000



Graphique 1 - Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et de chômeurs au sens du BIT



mp : ensemble (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France hors Mayotte.
ources : Pôle emploi-Dares (STMT), Insee (enquêtes Emploi).

b) Le critère de l'emploi

Le taux de chômage peut ne pas suffire pour parler de plein emploi puisqu'à la limite on peut très bien diminuer le taux de chômage sans pour autant avoir créé d'emplois.

On peut par exemple avancer l'âge de la retraite, retarder l'âge d'entrée dans la vie active, inciter les personnes à rester chez elles (avec des aides sociales par exemple)...

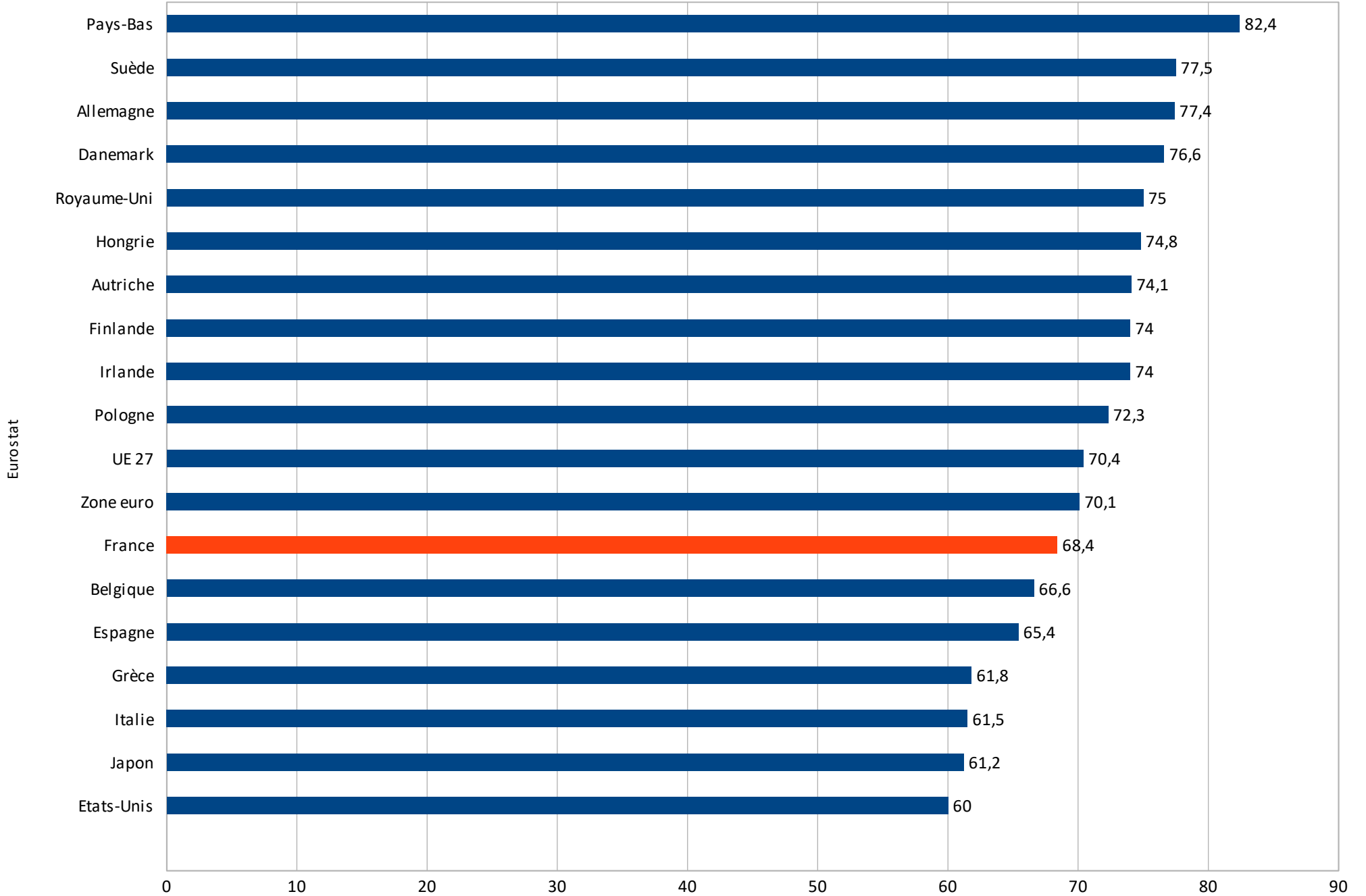
Certains pays ont donc un taux de chômage faible, mais un taux d'emploi également faible : c'est le cas des États-Unis qui ont un taux de chômage de 4.3 % mais un taux d'emploi de seulement 60 %.

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi (quelle que soit la durée et la forme de cet emploi) et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans selon les critères du BIT).

C'est également le cas au Japon où il est de tradition que les femmes mariées ayant des enfants restent à la maison pour s'occuper des enfants (et du mari).

Un faible taux de chômage peut donc se traduire par l'exclusion d'une partie importante de la population en âge de travailler du marché du travail, ce qui est curieux par rapport à un objectif de plein emploi.

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2023 dans quelques pays



Nous voyons bien qu'à l'inverse les pays d'Europe du nord sont vraiment dans une situation de plein emploi (voire de pénurie de main d'œuvre) puisque leur chômage est faible et que leur taux d'emploi est élevé : en moyenne 75% des personnes en âge de travailler ont un emploi (quelle que soit par ailleurs la durée et la forme de cet emploi).

Pour la France, rejoindre ce chiffre est un objectif tout aussi important que faire baisser le taux de chômage.

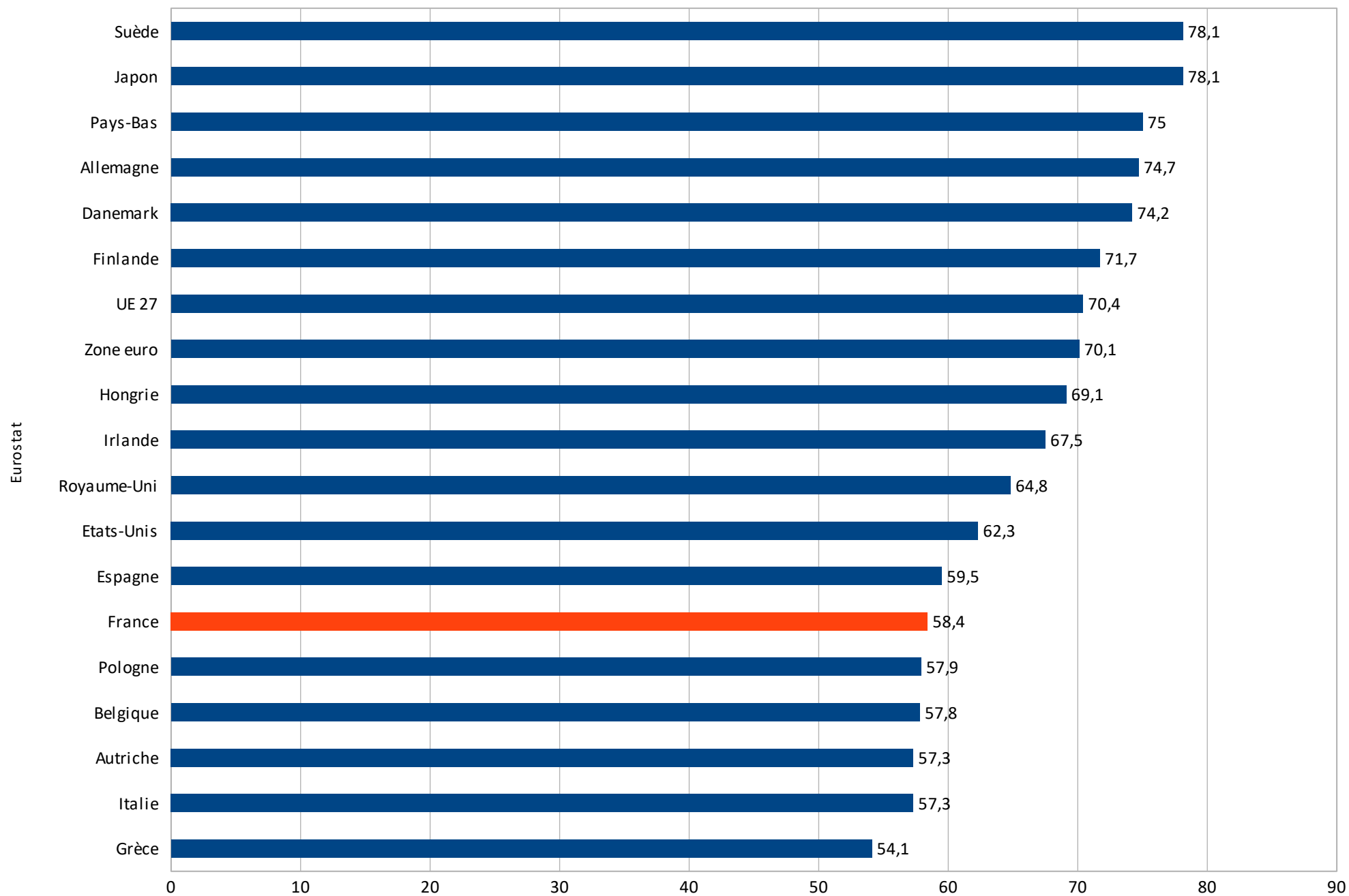
Il y a en France (Août 2024) 44 465 000 personnes âgées de 15 à 64 ans. Si 75% d'entre elles avaient un emploi cela représenterait 33 348 750 emplois.

En se rappelant qu'il y a en France actuellement 30 414 000 emplois, l'objectif du plein emploi serait alors de créer 2 934 750 emplois (un chiffre supérieur à l'objectif d'un taux de chômage à 3%).

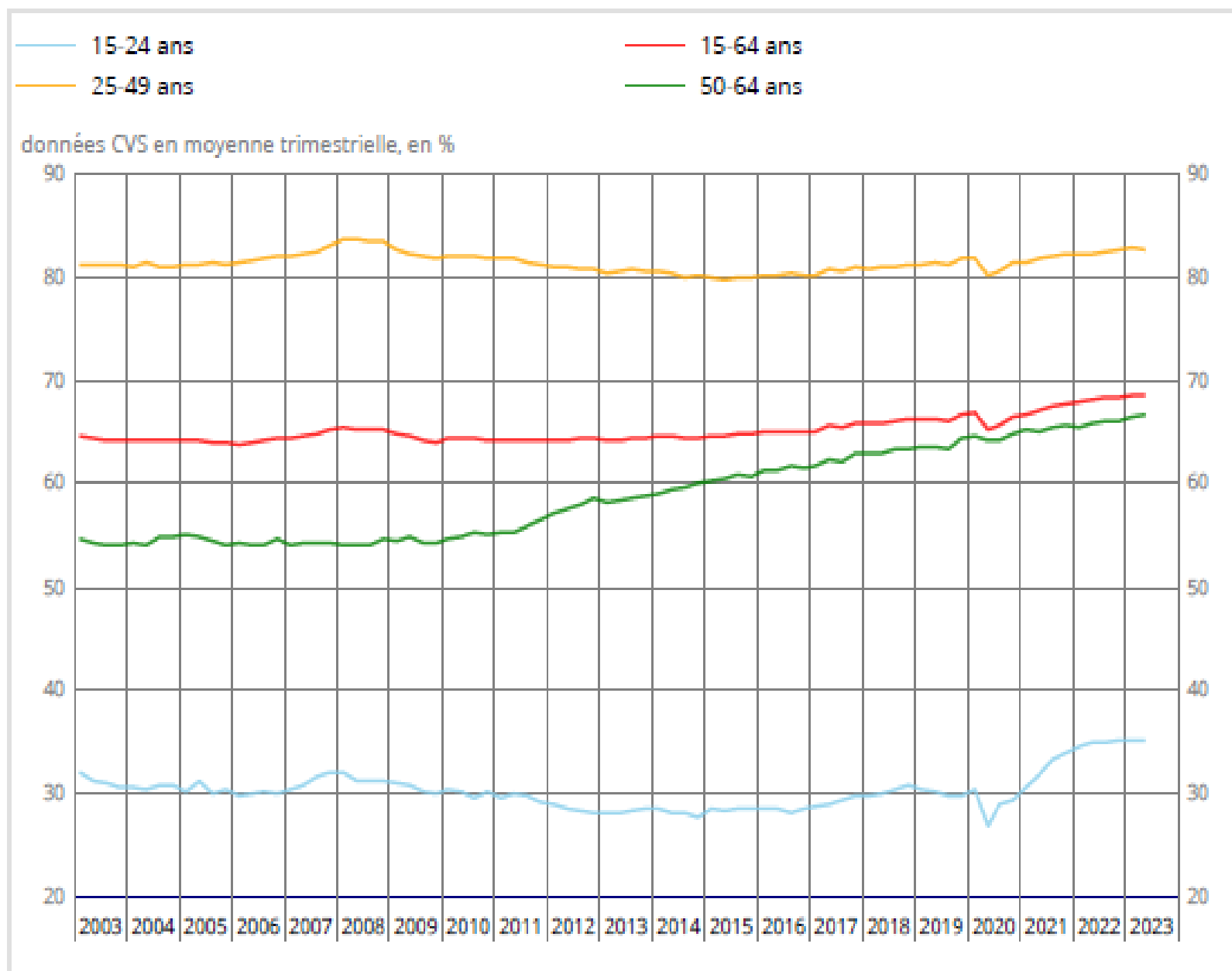
La France a progressé sur le plan du taux d'emploi : entre 2003 et 2023 ce taux est passé de 64.8% à 68.4%. C'est particulièrement vrai pour les seniors dont le taux d'emploi passe de 47,6% à 58,4%.

Mais ce taux reste encore faible par comparaison aux pays d'Europe du nord où le taux d'emploi des seniors de 55-64 ans atteint souvent 75%.

Taux d'emploi des 55-64 ans en 2023 dans quelques pays



Taux d'emploi par âge



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire

Source : Insee, enquête Emploi

Il ne suffit pas, bien entendu, de décréter un report de l'âge légal de départ à la retraite pour que ce taux d'emploi progresse.

Encore faut-il proposer des emplois à cette tranche d'âge, et des emplois adaptés à sa situation physique.

Actuellement à 55 ans déjà 20% de cette tranche d'âge n'a pas d'emploi, soit parce qu'elle est au chômage, soit parce qu'elle est en pré-retraite ou déjà en retraite, soit parce qu'elle a des problèmes d'invalidité...

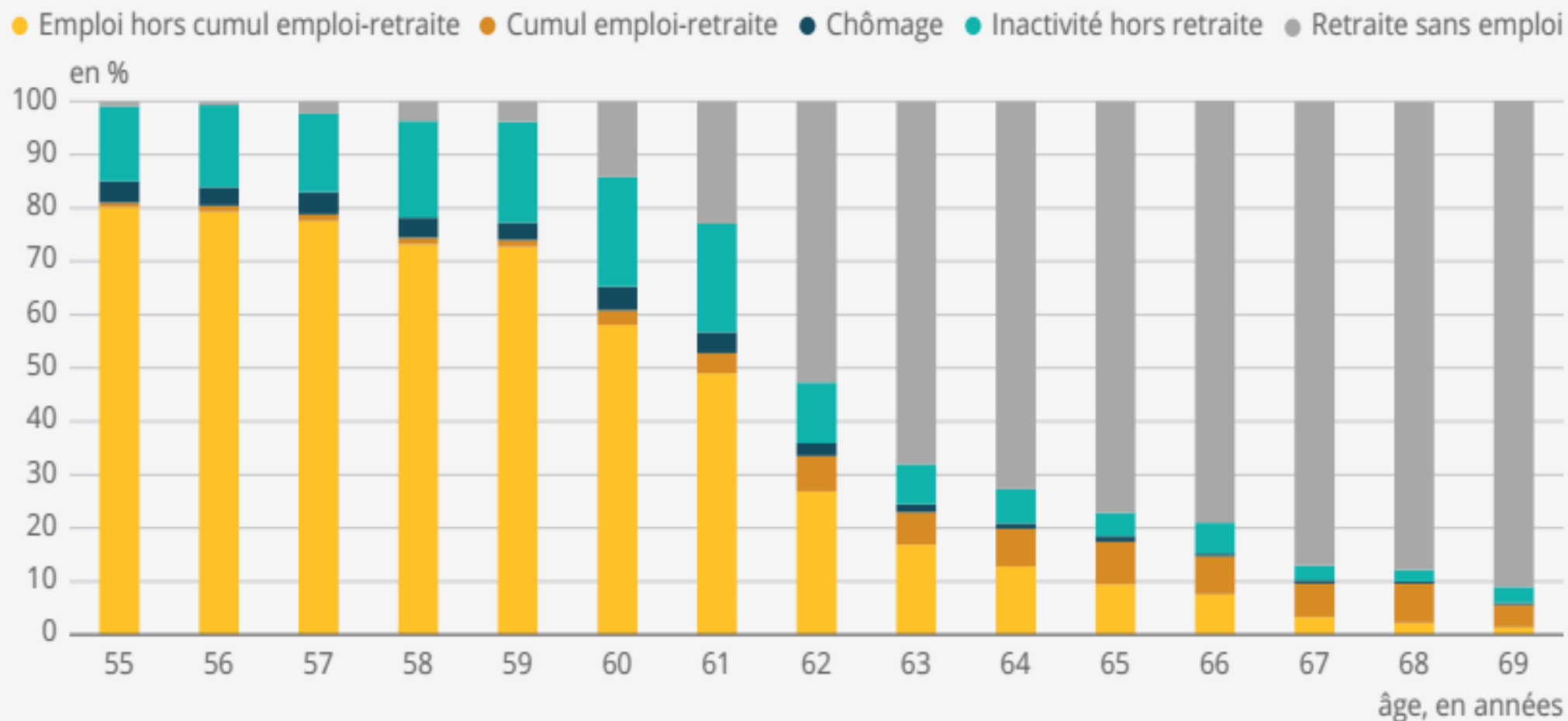
Si rien ne change, repousser l'âge de départ à 64 ans ne fera qu'augmenter cette proportion sans pour autant créer d'emplois nouveaux.

Une dernière remarque pour insister sur l'importance du critère de l'emploi dans l'objectif du plein emploi : la France compte actuellement 30 414 000 emplois.

Le montant total des impôts, taxes et cotisations sociales représente 1 127 milliards € soit 37 055 € par emploi.

Si nous pouvions gagner 2 934 750 emplois cela pourrait rapporter pratiquement 110 milliards € aux finances publiques. Autant dire que la question du déficit public serait en partie réglée.

► 2. Situation sur le marché du travail des seniors en 2023



Notes : Les personnes percevant une pension de réversion sont considérées comme retraitées. Les personnes de 62 ans ou plus percevant une pension d'invalidité sont considérées à la retraite. La catégorie ni en emploi ni à la retraite (NER) correspond au cumul des personnes au chômage et de celles inactives hors retraite.

Lecture : En 2023, 80,2 % des seniors de 55 ans sont en emploi et ne cumulent pas leur emploi avec la perception d'une retraite.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 55 à 69 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2023.

2 A quelles conditions pourrait-on y parvenir ?

Pour parvenir au plein emploi deux dynamiques doivent être mises en place de façon simultanée :

- la création d'emplois
- le souhait de travailler

a) La création d'emplois

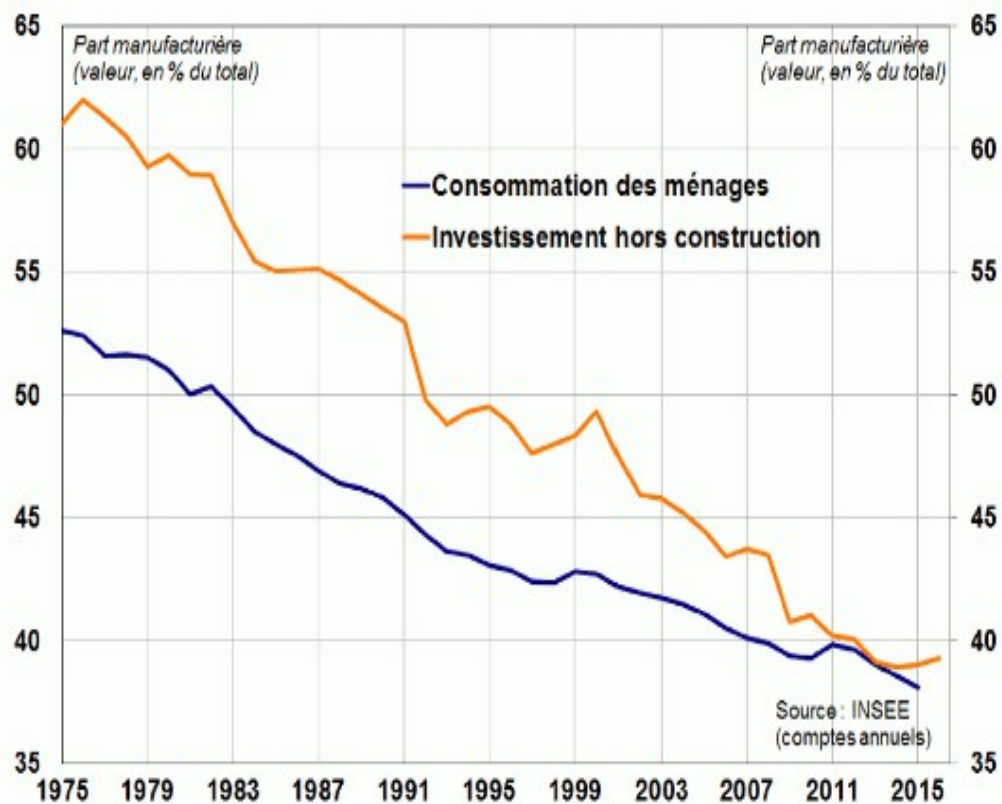
Créer des emplois pour parvenir au plein emploi semble une évidence. Le nombre d'emplois à créer dépend de l'objectif de plein-emploi vu dans la 1^o partie, en se rappelant qu'un emploi créé ne se traduit pas mécaniquement par 1 chômeur de moins, mais en moyenne par 0,8 chômeur de moins car il y a des personnes qui ne sont pas au chômage qui peuvent néanmoins postuler à cet emploi.

Mais créer des emplois suppose beaucoup de conditions.

- il faut d'abord mener une véritable politique industrielle qui se traduise par une reconquête du marché intérieur sur un grand nombre de produits (exemple des produits pharmaceutiques) et par une conquête de marchés à l'exportation.

La désindustrialisation de la France est en effet préoccupante malgré quelques succès récents.

Graphique 1 : Baisse de la part manufacturière dans la consommation et l'investissement en France



L'emploi industriel ne représente plus que 12 % des emplois en France (30 % en moyenne en Europe) et l'industrie ne représente plus que 30 % du PIB de la France (45 % en moyenne dans l'Europe).

On ne pourra pas revenir au plein emploi sans redévelopper cet emploi industriel.

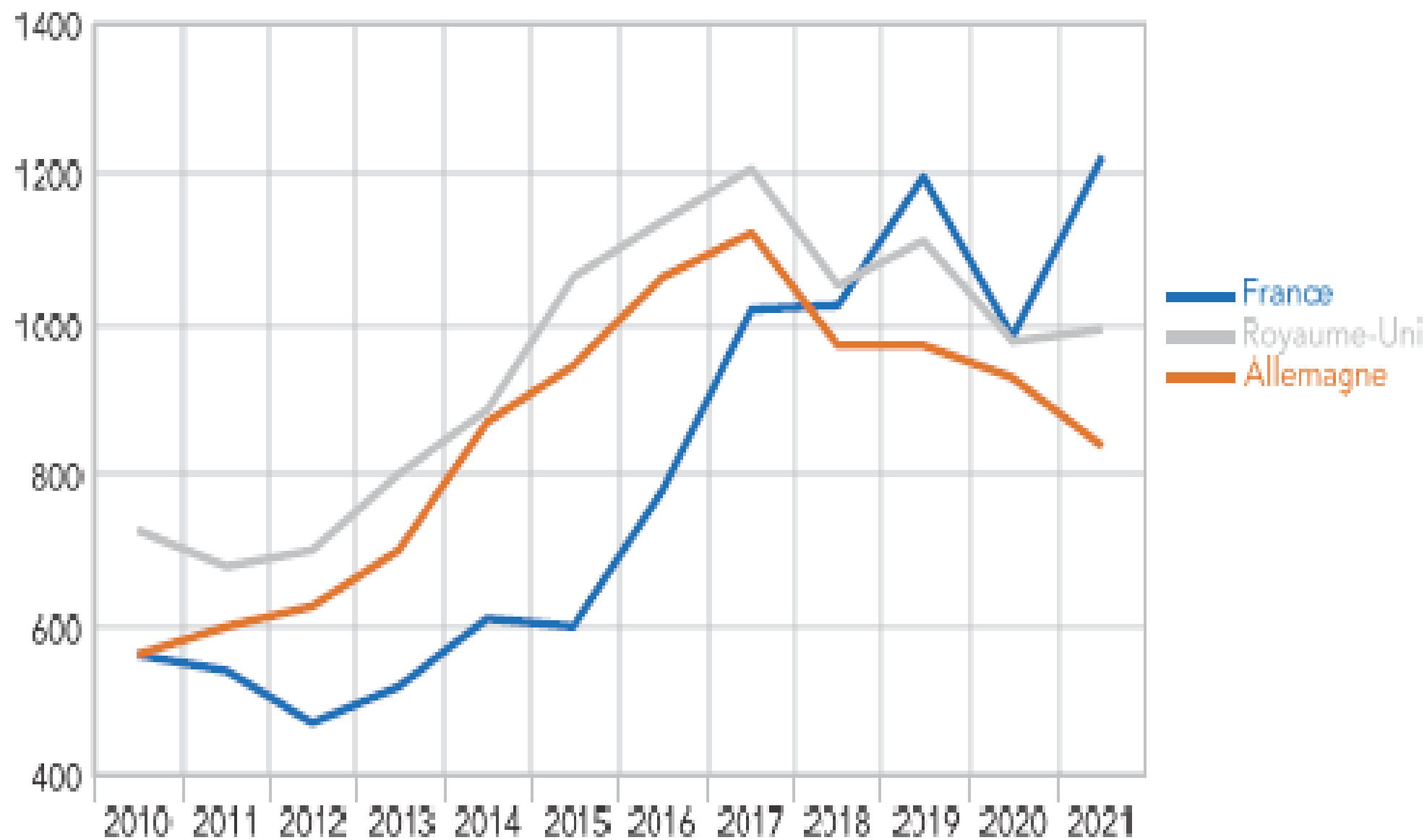
- mais ceci suppose des conditions : choix des gammes de production (pays à hauts niveaux de revenus = pays de gamme de production supérieure), maîtrise des coûts de production (principalement sur les charges sociales et fiscales), compétitivité des infrastructures publiques pour attirer les investissements étrangers.

La bonne nouvelle : depuis 3 ans la France est le pays de l'UE (+ le Royaume-Uni) qui reçoit le plus d'investissements industriels étrangers. Effort à poursuivre.

- on peut ajouter que les pays qui ont une base industrielle solide ont aussi une base de concertation sociale solide à l'exemple de l'Allemagne.

Remarque : une politique de reconquête industrielle ne donne vraiment des résultats qu'au bout d'une dizaine d'années (réalisation des investissements, formation du personnel...). Aurons nous cette patience ?

Evolution du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2021 selon le baromètre de l'attractivité EY



Source : EY European Investment Monitor, 2022

© Rexecode

- on peut également développer les emplois de services, en particulier dans les services à la personne (personnes âgées entre autres) et certains services publics.

- mais vu l'état de nos finances publiques ce développement ne peut être financé qu'à condition de réaliser des économies ailleurs, en particulier dans le domaine administratif central, là où la dépense est forte par rapport à l'emploi et à son utilité.

- ceci suppose la redéfinition même de ce qui relève du financement par les pouvoirs publics : l'État verse aux entreprises chaque année l'équivalent de 160 milliards € sous forme d'aides directes, d'exonérations de charges sociales, de niches fiscales et sociales...

On peut se demander, vu les résultats, si une réorientation d'une partie de ces sommes vers des emplois de services pour le public ne serait pas nécessaire.

Remarque là aussi : le financement sous fonds publics de services assurés par des entreprises privées n'est pas scandaleux en soi, si les contrôles de l'utilisation des fonds sont effectivement assurés.

Le scandale est plutôt qu'ils ne le soient pas !

- la création d'emplois en France suppose enfin l'acceptation par la population de payer un juste prix pour ces emplois : on ne peut pas vouloir des produits fabriqués en France au même prix que des produits chinois fabriqués dans des conditions sociales et avec un coût écologique discutables.

Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de l'agriculture où l'emploi peut progresser (même s'il ne retrouvera pas, bien entendu le niveau du début du XX^e siècle).

Vouloir des aliments de qualité, mais également des produits pharmaceutiques disponibles rapidement, des hôpitaux ayant du personnel en nombre suffisant... suppose de la part de la population l'acceptation de payer un certain prix.

Pendant longtemps nous avons accepté un cercle mortifère : préférence pour l'importation de produits à bas coûts qui se traduit par un chômage de masse et une augmentation « discrète » des taxes et impôts pour financer cette inactivité forcée.

De la part de la population la réflexion devrait s'inverser : acceptation d'un certain prix pour développer l'emploi national ce qui à terme permettra la réduction des taxes, cotisations et impôts puisqu'il y aura plus de personnes au travail. C'est pas gagné !

b) Le souhait de travailler.

Il faut donc créer beaucoup d'emplois, pas loin de 3 millions si on veut parvenir à un taux d'emploi de 75 %.

Encore faut-il que les personnes aient effectivement envie d'occuper ces emplois.

Car il y a bien un paradoxe qui n'est d'ailleurs pas spécifiquement français : d'un côté des personnes qui voudraient bien avoir un emploi, et d'un autre côté des entreprises qui cherchent parfois désespérément du personnel.

En France, en moyenne, il y a de façon continue autour de 470 000 emplois non pourvus soit presque 17 % des offres d'emplois.

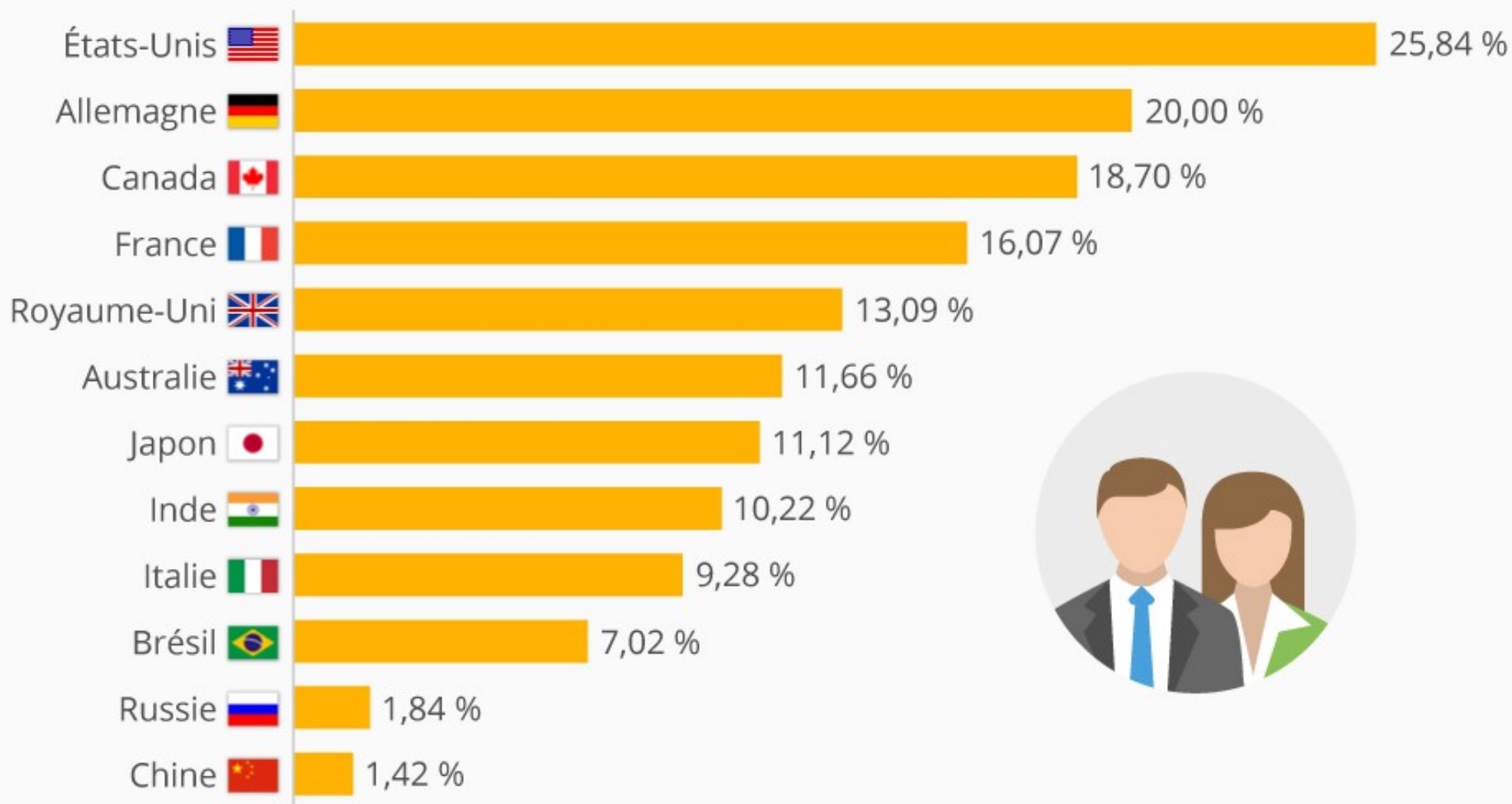
Dans certains pays, c'est plus, mais pour des raisons souvent démographiques : en Allemagne par exemple le vieillissement de la population explique que cette part soit de 20 % d'où nécessité d'un recours à l'immigration.

Mais la France n'est pas encore dans cette situation. Avec un taux de chômage de 7,3 % ce phénomène devrait être moins important.

Une partie de l'explication tient dans l'inadéquation entre niveau de formation et niveau des emplois exigés.

Où sont les emplois non pourvus ?

% d'offres d'emploi toujours à pourvoir 60 jours après leur parution



@Statista_FR

Source : Indeed

statista

Une partie de la solution pour le plein emploi passera donc par une adéquation plus forte entre formation proposée et emplois offerts, ce qui suppose des efforts en matière de formation professionnelle et de revalorisation des emplois professionnels ou techniques.

Mais cela ne résoudra pas tout le problème. Il faut vraiment donner envie de travailler à une partie de la population qui se sent pour le moment assez peu motivée. Cela passe par plusieurs conditions :

- d'abord une hausse du salaire direct, en particulier pour les plus bas salaires : un SMIC net à 1 700 € n'aurait rien de scandaleux surtout s'il est compensé en partie pour les entreprises par une baisse des charges, taxes et impôts.

- ensuite des emplois avec du temps de travail adapté aux situations des individus : c'est le modèle des Pays-Bas où l'emploi à temps partiel choisi est très majoritaire.

En France bien des personnes à partir de 60 ans ou moins voudraient bien pouvoir travailler mais à temps partiel, ce qui n'est pas toujours évident.

Et en sens inverse on propose trop souvent des emplois à temps partiel à des personnes qui ont besoin d'un temps complet et qui donc refusent des emplois à temps partiel.

- l'emploi des seniors est ainsi au cœur du débat : forcer les gens à travailler 2 ans de plus ne servira à rien si les emplois ne sont pas adaptés en matière de pénibilité, de reconversion professionnelle et de temps de travail.

En Finlande par exemple, dès 50 ans un bilan professionnel est effectué et une reformation est proposée à tous les travailleurs des emplois pénibles pour qu'ils puissent continuer de travailler, physiquement s'entend encore 15 ans.

Cela suppose également, de la part des entreprises, un sérieux effort pour embaucher des seniors. Tous ces points auraient du être l'axe majeur d'une réforme de l'âge de départ à la retraite.

- l'envie de travailler passe également par la mobilité professionnelle et géographique. Et sur ce point la politique du logement doit intervenir : dans certaines zones on ne trouve pas de travailleurs...parce que tout simplement ils ne peuvent pas se loger.

La mobilité professionnelle, elle, passe par la politique de formation continue. Pendant longtemps ce sont les ouvriers qui en avaient le plus besoin qui y avaient accès le moins.

- les relations au travail ont également un rôle. On ne peut pas dire qu'en France l'ambiance au travail soit exceptionnellement bonne.

Le manque de dialogue social, le manque de considération au travail et de reconnaissance professionnelle sont autant de freins au désir de travailler.

- enfin il faudra sans doute s'interroger sur le caractère parfois désincitatif de certaines aides sociales. Quand un revenu social s'approche de trop près d'un revenu d'activité, surtout si on intègre à ce dernier des coûts de transport et des pertes d'aides, le tout avec un emploi assez peu intéressant, il n'est pas évident d'avoir envie d'occuper un emploi.

Conclusion

Le plein emploi comme toute chose en économie n'est jamais le résultat d'un hasard. Il est le fruit patient de toute une politique sociale et économique et le résultat de choix cohérents.

La France a longtemps fait le choix du « moins d'emplois » : c'est la fameuse préférence pour le chômage. Elle a aussi fait « naïvement » le choix de la réduction uniforme du temps de travail, croyant que parce qu'on travaille moins on travaillera tous. On voit ce que cela a donné.

Le plein emploi ne se décrète pas : il s'obtient au travers de toutes les conditions énumérées ci dessus, et elles ne sont pas exhaustives. Au travers surtout de la plus essentielle : que les gouvernants le veuillent, s'en donnent les moyens, et soient patients dans l'attente des résultats.